

5 raisons de verser votre taxe d'apprentissage

2023 au CEIPI

1. Vous soutenez un centre public de formation et de recherche dont les activités ont un impact majeur sur le secteur privé
2. Vous investissez dans les compétences de vos futurs collaborateurs
3. Vous collaborez au développement et à la mise en œuvre de projets pédagogiques innovants
4. Vous renforcez la position de la France dans le domaine de la propriété intellectuelle et des matières connexes
5. Vous associez votre entreprise à un centre d'excellence au niveau national, européen et international

Comment verser la taxe d'apprentissage au CEIPI ?

**RENDEZ-VOUS SUR SOLTÉA
À PARTIR DU 27 MAI 2024**

Centre d'études internationales
de la propriété intellectuelle
Université de Strasbourg

Code UAI 0671551X

Calendrier 2024

27 mai 2024	Début de la 1ère période de répartition et ouverture de SOLTÉA pour les employeurs
2 août 2024	Clôture de la 1ère période de répartition
12 août 2024	Début de la 2ème période de répartition
4 octobre 2024	Clôture de la campagne de répartition sur SOLTÉA

Taxe **2024** d'apprentissage

SOUTENEZ LE

CEIPI

**POUR FORMER VOS
COLLABORATEURS
DE DEMAIN !**

www.ceipi.edu



Le CEIPI, un centre d'excellence au service de l'innovation au niveau national, européen et international

Fort d'une expérience de 60 ans, le Centre d'études internationales de la propriété intellectuelle (CEIPI), composante de l'Université de Strasbourg, fait partie des centres d'enseignement et de recherche en propriété intellectuelle les plus renommés au niveau international. Son histoire est étroitement liée au développement de la propriété intellectuelle en France et dans le monde.

A travers son offre diversifiée et en constante évolution, le CEIPI, ancré à Strasbourg, a joué un rôle significatif dans la formation de générations de professionnels en propriété intellectuelle en Europe et au-delà de ses frontières.

Le développement du CEIPI est fondé sur trois grands axes :

- ♦ la formation
- ♦ la recherche
- ♦ le rayonnement international

Les chiffres clés du CEIPI



58 361 spécialistes formés depuis 60 ans



400 experts internationaux provenant de 25 pays et des 5 continents interviennent chaque année dans les formations du CEIPI



Un laboratoire de recherche composé de 55 membres, dont 15 doctorants



47 826 professionnels accueillis dans les formations en droit européen des brevets et à l'Examen européen de qualification (EQE)



950 fonctionnaires des pays en voie de développement formés dans le séminaire annuel organisé par le CEIPI, l'OMPI et l'INPI



9 217 diplômés formés depuis 1963



40 villes et 23 pays accueillent les formations du CEIPI

Le mot du directeur



« Nous avons à cœur d'offrir à nos étudiants un enseignement d'excellence. Il implique des outils pédagogiques riches et un corps enseignant de tous horizons composé d'universitaires reconnus et de praticiens expérimentés. En contribuant à la taxe d'apprentissage au profit du CEIPI, vous nous accompagnerez dans cette mission et participerez à la formation de vos collaborateurs de demain. Nous comptons sur vous ».

Yann BASIRE
Directeur général et Directeur de la Section française du CEIPI